



## AU SOMMAIRE

### Sur une col'

- 1** L'ONUCI en action
- 2** L'ONUCI face à la presse
- 3** Sensibilisation
- 4** Messages de paix
- 5** Situation pré-électorale
- 6** Portrait
- 7** L'image de la semaine
- 8** Sur ONUCI FM...

## *Sur une col'*

**A** quelques heures de l'ouverture de la campagne électorale pour l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale qui débute le 3 décembre à minuit et s'achève 9 décembre à minuit, le Chef de l'ONUCI, Bert Koenders poursuit ses consultations avec les acteurs politiques ivoiriens pour les engager à observer leur code de bonne conduite lors du scrutin législatif ainsi que l'éthique de responsabilité. Le respect du code de bonne conduite signé en 2008 à Abidjan par les partis et les groupements politiques en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon est valable pour cette consultation. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la côte d'Ivoire l'a rappelé aux partis et groupements politiques et aux candidats indépendants qu'il a rencontré les 1er et 2 décembre au siège de l'institution internationale à Sébrouko. Il est souhaitable que les candidats fassent leur, son contenu durant la campagne. M. Koenders a rassuré ses interlocuteurs quant aux dispositions prises par l'ONUCI, notamment le déploiement de 7000 éléments de police, de gendarmerie et de la Force pour appuyer la sécurisation confiée aux 25.000 policiers, gendarmes et militaires ivoiriens. Sur le terrain, les candidats vont à la rencontre des électeurs, chacun à son rythme et selon ses moyens. La Communauté Internationale espère que cette période sera apaisée, fair-play, que les personnes pourront se déplacer en toute liberté, participer au meeting de leur choix. Les menaces et/ou autres intimidations seraient inacceptables et pourraient compliquer la tâche de ceux qui ont en charge d'accompagner ce pays lors de ce dernier scrutin du processus de sortie de crise et de le certifier. A ce stade, les médias sont également appelés à travailler dans le strict respect de l'éthique et de la déontologie. La Mission onusienne a organisé divers séminaires et

ateliers à leur endroit et ce, sur l'étendue du territoire. En dépit de leur arrimage politique, certaines difficultés inhérentes à la situation socio-politique, les journaux ivoiriens se sont engagés à promouvoir un environnement électoral apaisé avant, pendant et après le scrutin. Le processus électoral ressent quelques soubresauts après le transfèrement le 30 novembre de l'ex-Président ivoirien Laurent Gbagbo à la Haye, le gouvernement ivoirien ayant répondu favorablement au mandat d'arrêt délivré contre lui par la Cour Pénale Internationale (CPI). Le Front Populaire Ivoirien (FPI) ayant décidé de se retirer de tout processus de réconciliation nationale et trois partis du Congrès National de la Résistance et la Démocratique (CNRD) de renoncer aux législatives. Parallèlement, on note le retour volontaire de plus d'une cinquantaine d'ivoiriens qui se trouvaient au Bénin, Ghana et au Togo depuis la crise postélectorale. Ils sont pour la plupart membres du FPI et du CNRD. Les Droits de l'homme et les violences faites aux femmes et aux jeunes filles ont également occupé une bonne place dans les discussions la semaine écoulée et ce à divers niveaux. La présence de Mme Margot Wallström, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur les questions de violences sexuelles en situation de conflits, et celle de M. Doudou Diène, expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire n'y sont peut-être pas étrangères. Cela remet en perspective le rôle de la justice, son équité et les attentes des populations de Côte d'Ivoire et de la communauté internationale sur la fin de l'impunité. L'émergence d'un état de droit, la restauration complète de l'autorité de l'Etat, la protection de tous les citoyens en cette période sensible seront un exercice révélateur pour la consolidation de la démocratie.

# **1 L'ONUCI en action**

## **• Le chef de l'ONUCI rencontre les partis et groupements politiques engagés dans les législatives**

L'ONUCI n'a pas de préférence, nous sommes ici pour vous appuyer en toute impartialité », a déclaré jeudi 1er décembre le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders. Au cours d'une réunion avec les partis politiques et les groupements politiques engagés dans les législatives, M Koenders a, d'entrée de jeu, assuré tous les participants de son soutien en faveur d'un dialogue inclusif dans le pays, précisant que ce sont eux qui constituent l'avenir politique dans le pays. Le Représentant spécial a également expliqué son rôle de certificateur qui, selon lui, est de s'assurer que tous les stades du processus électoral fournissent les garanties nécessaires pour la tenue de ces élections. « C'est un mandat du Conseil de sécurité mais c'est également un mandat qui nous est donné par les partis politiques ivoiriens », a-t-il précisé. « Je sais que je m'adresse à vous à un moment crucial pour la Côte d'Ivoire; nos échanges ont lieu après une difficile période post électorale, après les violences et les tensions politiques dans un contexte de changement », a souligné le Représentant spécial, rappelant que les discussions se tenaient dans un contexte tendu autour de la justice nationale et de la justice internationale pour tous les suspects de crimes commis pendant la crise postélectorale. Cependant, il a appelé les partis politiques à privilégier le dialogue de manière constructive pour avancer au plan économique et politique. M. Koenders a également assuré ses interlocuteurs de l'appui de la Mission sur le plan sécuritaire. Sur le volet du financement des élections, le Représentant spécial a rappelé qu'il fallait donner à chaque formation politique qui y avait droit, les moyens matériels pour pouvoir participer aux élections. « J'ai également attiré

l'attention du Gouvernement sur la nécessité de garantir à tous les candidats et candidates l'accès et la couverture juste et équitable aux médias publics. Il a, dans ce cadre, rappelé que le code de bonne conduite signé par tous les partis politiques en 2008 demeurait encore valable. « L'ONUCI sera toujours à vos côtés dans une position d'impartialité, de neutralité en acceptant les divergences politiques dans ce pays », a-t-il réaffirmé. Des échanges ont suivi la présentation du Représentant spécial. Certains participants ont fait cas de leurs préoccupations sur le plan de la sécurité, du transport des procès verbaux et du financement des partis politiques. Une rencontre entre le Chef de l'ONUCI et les candidats indépendants au scrutin législatif est prévue ce vendredi 2 décembre 2011.



## **• Bert Koenders et Guillaume Soro discutent des préparatifs des élections législatives**



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, a eu mercredi 30 novembre 2011, une séance de travail avec le Premier ministre Guillaume Soro qui avait à ses côtés le Ministre Délégué à la Défense, Paul Koffi Koffi. Les entretiens ont porté sur les derniers réglages logistiques et sécuritaires dans le cadre de l'élection des députés prévue le 11 décembre prochain. Selon M. Koenders, les échanges lui ont permis de réaffirmer que l'ONUCI était prête sur le plan logistique pour la tenue des élections à la date indiquée. Mais le chef de la mission onusienne a indiqué avoir insisté sur l'importance de la question sécuritaire afin que les électeurs des différents candidats puissent se sentir libres de voter.

« Nous avons évoqué la sécurité des élections, nous avons parlé aussi de la situation politique. C'est très important que nous fassions ces élections dans un contexte maximal d'inclusivité, également pour que la presse puisse s'exprimer librement dans un contexte de responsabilité bien sûr, mais c'est aussi important d'avoir la liberté de la presse dans ce pays » a indiqué M. Koenders. Suite aux allégations affirmant que certains partis pourraient ne pas prendre part au scrutin du

11 décembre 2011, le Chef de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Bert Koenders, a lancé un appel en faveur de la participation de tous les partis politiques qui doivent voir la nécessité de tourner la page. Au sujet du transfèrement à la Haye de l'ex-Président Laurent Gbagbo et de la position de l'ONUCI sur cette question, M. Koenders a indiqué en avoir pris note. « Cela vient de la Cour Pénale Internationale (CPI), et l'ONUCI n'est pas impliquée dans cette décision », a-t-il précisé.

## • L'ONUCI organise un séminaire sur l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale



Après les élections présidentielles, il est nécessaire de boucler le cycle des élections en offrant à la Côte d'Ivoire un parlement conforme aux aspirations légitimes de ses populations, » le Représentant spécial du Secrétaire-général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Albert Koenders, a dit jeudi 1er décembre 2001 à Abidjan. « Ce parlement va constituer, comme dans toute démocratie qui se respecte, un contre-pouvoir nécessaire à l'équilibre de la séparation des pouvoirs, a-t-il ajouté en ouvrant un séminaire d'un jour sur «les préparatifs de l'élections des députés à l'Assemblée Nationale», tenu au siège de l'Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Plus d'une soixantaine de personnes, notamment des membres du bureau central de la Division de l'Assistance Electorale (DAE) de l'ONUCI, des 16 bureaux régionaux de la DAE, d'autres sections de la mission onusienne, de la Commission électorale indépendante (CEI), de l'Union africaine et d'autres composantes du corps diplomatique. Les particularités de l'élection des députés à l'Assemblée nationale, l'organisation et les défis des opérations logistiques, la

coordination de l'observation internationale et l'appui de la communauté internationale figurent parmi les thèmes principaux du séminaire. Expliquant l'objectif de l'événement, M. Koenders a souligné qu'il vise à préparer les meilleures conditions du déroulement du scrutin à venir. Il a exprimé le souhait qu'il « renchérir nos espérances d'élections de sortie de crise bien maîtrisées et susceptibles de renforcer le socle de la démocratie et du développement de la Côte d'Ivoire ». La contribution de l'ONUCI au processus électoral en Côte d'Ivoire a été saluée par le représentant du Facilitateur du dialogue inter-ivoirien, Bouréima Badini, et le Président de la CEI, Youssouf Bakayoko, qui ont également participé au séminaire. Félicitant l'ONUCI et le Gouvernement pour ce qui a déjà été réalisé en préparation du scrutin du 11 décembre, M. Badini a signalé des défis restants, dont l'accélération et le renforcement de la communication vers la population pour un bon déroulement du scrutin. A cet effet, il a appelé tous les acteurs et les médias à jouer pleinement leur partition pour une élection réussie. Notant que le séminaire survient alors que les préparatifs pour l'élection entrent dans la dernière ligne droite, M. Bakayoko a salué le fait que l'ONUCI ait choisi ce moment pour débattre du sujet, expliquant que les conclusions des travaux seront utiles à la CEI, notamment en ce qui concerne la transparence et la crédibilité de l'élection. Il a également réitéré l'engagement de la CEI à poursuivre ses efforts pour assurer à la population ivoirienne une élection crédible. En fin d'après-midi, invité à clore ce séminaire, le numéro 2 de l'ONUCI, Arnauld Akodjenou a encouragé les fonctionnaires onusiens à relever les défis restants et tenu à partager sa conviction personnelle d'une consultation électorale qui devrait être une réussite au regard de l'engagement multiforme dont fait l'objet la Côte d'Ivoire.

## • Le coordonnateur humanitaire remet les clés du lycée moderne de Ferkessédougou réhabilité par le PNUD et l'ONUCI

L e Coordonnateur humanitaire du Système des Nations Unies (SNU), également Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations pour la Côte d'Ivoire, Ndolamb Ngokwey, a remis le 28 novembre 2011, à Ferkessédougou, à 620 km d'Abidjan, les clés du Lycée Moderne, réhabilité par le Programme des Nations pour le Développement (PNUD) et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), par le biais du bureau conjoint. Soulignant l'importance de l'éducation dans la reconstruction, la cohésion sociale et le développement de la Côte d'Ivoire, M. Ngokwey, a affirmé que le projet avait pour objectifs « d'appuyer les efforts du gouvernement ivoirien, en offrant un espace éducatif approprié; de contribuer à la redynamisation de l'enseignement secondaire dans la Région du Tchologo et d'améliorer les conditions de travail du personnel éducatif et d'études des élèves ». M. Ngokwey, a par ailleurs, exprimé l'engagement du Système des Nations Unies à continuer d'assister non seulement l'Etat ivoirien mais également toutes les organisations communautaires de base dans la région. Président la cérémonie, le Préfet du département de Ferkessédougou, Traoré Vassiriki, a dit toute sa reconnaissance au PNUD et à l'ONUCI pour l'acte de développement qui vient d'être posé, non sans exprimer les besoins énormes du département. D'un coût global de 34 654 675 F Cfa , le Lycée Moderne réhabilité à l'initiative des parents d'élèves, à travers le Comité de Gestion (COGES), bénéficie à travers ce pro-

jet de 400 tables bancs, 120 tabourets pour les salles de laboratoires, 33 tables simples et 33 chaises, 03 bureaux des éducateurs équipés en matériel informatique, d'un 01 nouveau bâtiment de 02 salles de classes construit avec un bureau d'éducation et de 12 bâtiments faisant office de salle de classe entièrement réhabilités. En marge de la cérémonie de remise des clés, M. Ngokwey a échangé avec les principaux acteurs humanitaires de la région des savanes sur plusieurs problématiques dont la coordination des actions humanitaires sur le terrain et le renforcement des actions dans différents aspects de la reconstruction et du développement. Il s'est par la suite rendu dans le Zanzan.



## • L'ONUCI contribue à la réussite de la journée du pardon, de la réconciliation et de la paix à Bangolo



Les populations de Bangolo, autochtones, allochtones et allochtones ont décidé le Jeudi 1er Décembre 2011, d'aller résolument à la paix. A cette occasion, l'Opération des Nations Unies en Côte (ONUCI) a mis à la disposition du comité d'organisation, un car d'environ 40 places pour faciliter l'arrivée des chefs traditionnels

habitants les contrées proches de la ville de Bangolo, localité située à 542 km à l'ouest d'Abidjan. Dans son mot de bienvenue, M. Guiri, Maire de la commune a manifesté sa reconnaissance à l'endroit de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Représentée par Edith Oyulu de la Division des Affaires Politiques, à Boureima Badini, Représentant du Facilitateur du dialogue inter ivoirien, Jean-Marc Simon, Ambassadeur de France, pour le rôle majeur joué par leur pays et leur institution dans le processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire. Emmanuel Doly, porte parole des cadres du département de Bangolo situe le contexte: « Cette cérémonie n'est pas un espace judiciaire pour indiquer qui a tort ou raison. Ce qui importe, c'est d'aller de l'avant dans une parfaite cohésion sociale qui traduira l'esprit d'amitié et de fraternité pour que notre région connaisse un développement » a-t-il indiqué. Le chef de la communauté allochtone Amani Yao, a souligné l'importance de sa communauté dans le département et a situé le type de rapport qui les lie avec les wés. «Nous sommes environ 30 000 résidents à Bangolo. Nous vivons en bonne intelligence avec les wés » a-t-il indiqué. M. Yao a ajouté

que le moment était venu de rendre hommage au corps préfectoral qui les a toujours incités à prôner la paix avec les wè. Doukoudou Theodore, chef de la communauté burkinabé, s'est réjoui de l'initiative de cette cérémonie et a remercié les wè. Il a indiqué l'intention de sa communauté de faire la paix avec les wè, leurs tuteurs. « Nous avons décidé de nous réconcilier avec les wè et aller à la paix, facteur de tout développement » a-t-il souligné. Le chef de canton Zibiao, Patrice Goué, porte parole de la chefferie traditionnelle a ajouté : « Nous acceptons de réapprendre à vivre ensemble. Le pardon seul est gage de développement » a-t-il indiqué. Edith Oyulu, au nom de l'ONUCI a réaffirmé que l'institution tient à accompagner toute initiative allant dans le sens de la réconciliation poste crise en Côte d'Ivoire. « Pendant cette crise, l'ONUCI a été auprès des populations. Dans l'ouest, nous avons réhabilité des routes. Nous avons mis l'ac-

cent sur le droit de l'enfant et de la femme » a-t-elle indiqué. Elle a ajouté que la mission a initié des actions telles que les Journées de l'ONUCI (JDO) et ONUCI Tour, en faveur des populations. « L'ONUCI en appelle au sens de l'intérêt général pour permettre un environnement électoral apaisé » a-t-elle conclu. « Cette démarche dans une région qui a payé un lourd tribut est louable. C'est par des initiatives de cette nature en Côte d'Ivoire que le pays retrouvera sa sérénité et permettra le progrès social ». Parrain de la cérémonie, Jean Marc Simon a estimé que la réconciliation n'excluait pas la justice, le pardon venant après que la vérité soit connue. Poursuivant, M. Simon a indiqué que l'on pouvait constater que la réconciliation était en marche à Bangolo.

## • Réunion tripartite pour la sécurisation des élections

**L**a sécurisation des élections des Députés à l'Assemblée Nationale en Côte d'Ivoire est un point important pour la réussite de ce scrutin de sortie de crise et à ce sujet, une réunion tripartite s'est tenue mardi 29 novembre au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) entre le Chef de la Force, le Général Gnakoudé Béréna, le Chef d'Etat Major des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) le Général de Brigade Bakayoko Soumaila, le Commandant de la Force Licorne, le Colonel Daniel Jaunin. Le Général Gnakoudé a tenu à la sortie de cette séance de travail, à rassurer l'opinion publique sur l'appui de l'ONUCI pour ce scrutin : « Nous allons travailler ensemble et serons déployés sur toute l'étendue du territoire pour rassurer les populations et leur permettre de vaquer normalement à leurs occupations ». Il faut savoir que ces réunions tripartites se déroulent régulièrement pour non seulement partager des informations pertinentes permettant de soutenir les

efforts sécuritaires menées à l'heure actuelle, mais aussi à la veille de rendez-vous aussi importants dans le processus de sortie de crise.



## • La Force de l'ONUCI apporte un soutien multiforme durant le transport du matériel électoral non sensible



**D**ans le cadre de l'appui aux élections des Députés à l'Assemblée Nationale, la Force de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a décidé d'apporter un soutien conséquent à ce processus. Les casques bleus ont, par exemple assuré la sécurité des convois terrestres transportant du matériel électoral non sensible de l'aéroport Félix Houphouët Boigny vers les entrepôts (Abidjan-Vridi et Yamoussoukro) de la Commission Electorale Indépendante (CEI) du 15 au 22 novembre 2011. Le transport du matériel électoral de la CEI vers les centres électoraux départementaux, du 25 au 28 novembre 2011, s'est effectué par voies aériennes et terrestres. Cette mission s'est déroulée sans incidents et dans de bonnes conditions sécuritaires. Pendant les élections, la Force de l'ONUCI assurera la protection des déplacements

des observateurs internationaux et des officiels électoraux. Après les élections la Force de l'ONUCI aura la responsabilité d'assurer les escortes des résultats et des urnes depuis les commissions électorales départementales jusqu'aux centres de tabulation de la Commission Electorale Indépendante (CEI) et de l'ONUCI. Pour rappel, L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire l'ONUCI, a achevé lundi 28 novembre 2011 par les villes de Blolequin, Kouibly, Madinani et Toulepleu, le convoyage du matériel électoral non sensible destiné à l'organisation des élections du 11 décembre 2011. L'ONUCI avait entamé le transport, par voie aérienne et terrestre, des urnes, isoloirs et kits devant servir aux opérations de vote, le vendredi 25 novembre dernier, dans le cadre de son appui à la Commission Electorale Indépendante (CEI).

#### En chiffres :

La contribution de la Force de l'ONUCI au processus électoral a été en deux phases :

- Convois de fret, escorte du matériel électoral non sensibles de l'aéroport d'Abidjan aux entrepôts CEI à Abidjan et à Yamoussoukro 15-21 Novembre 2011. Escortes composé de 21 véhicules et 126 militaires.
- Convois de fret, escorte du matériel électoral non sensibles à partir des entrepôts CEI à Abidjan et à Yamoussoukro aux 68 centres électoraux départementaux dans toute la Côte d'Ivoire, 25-28 Novembre 2011. Ces escortes composées de 77 véhicules et 478 personnes de l'ONUCI.

## 2 L'ONUCl face à la presse :

Actualité oblige, les élections des Députés à l'Assemblée Nationale prévues le 11 décembre ont été au centre des échanges entre Bert Koenders, Chef de l'ONUCl et la Presse, le 2 décembre 2011 au siège de l'institution lors de la conférence hebdomadaire de l'institution onusiennne. Extraits...

### Elections et certification

- « Au plan politique j'ai multiplié les contacts et les consultations au niveau de tous les acteurs nationaux et internationaux du processus de paix. L'objectif étant double : assurer que les consultations parlementaires se passent dans un environnement apaisé favorisant la réconciliation nationale grâce au dialogue constructif entre les Ivoiriens mais également grâce à leur représentation au niveau de l'Assemblée nationale.
- La fixation de la date des élections est du ressort de l'Etat de Côte d'Ivoire.
- C'est un droit souverain de participer ou pas aux élections.
- L'ONUCl s'apprête à déployer les ressources humaines et matérielles sur toute l'étendue du territoire ivoirien pour assurer que tout est en place en vue du déroulement du vote et du suivi des opérations au double plan de la transparence et de la sécurité.
- Nous allons appuyer les ivoiriens en toute impartialité.
- Les législatives doivent être une étape dans le processus de réconciliation.
- La certification répond à une demande des parties ivoiriennes
- Je n'accepterai pas que les résultats soient biaisés.



- L'ONUCl a un mandat de certification des législatives, destiné à vérifier leur caractère «ouvert, libre, juste et transparent.
- Je plaide pour des élections inclusives. Pour la promotion du dialogue politique.
- La certification finale des résultats des élections législatives intervient après les décisions du Conseil Constitutionnel relatives aux contestations qui lui seront soumises sur les résultats proclamés par la Commission Electorale indépendante (CEI).
- Sur le plan sécuritaire, nous avons préparé un plan spécifique en tenant compte du contexte et des points qui peuvent être chaud.
- Il n'y aura pas de résultats sous la table
- La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies sont tous là parce qu'ils souhaitent aussi un tel débat constructif dans ce pays et ils sont prêts à l'appuyer et à l'accompagner et nous demeurons prêts à soutenir tous les partis politiques, toutes chapelles confondues, dans l'exécution de leur importante mission de représenter leurs membres et dans la façon dont ils veulent conduire campagne en toute responsabilité et solliciter l'adhésion à leurs idées.

### Appui logistique de l'ONUCl

- L'ONUCl a transporté le matériel lourd des deux entrepôts de Vridi (Abidjan) et Yamoussoukro vers les 68 préfectures. Elle transportera le matériel sensible dès que celui-ci sera mis à sa disposition par la CEI.

## **Sur le volet des médias**

- J'ai insisté sur la liberté d'expression en même temps que sur la nécessaire responsabilité des professionnels des médias. Les deux rythment la marche de la démocratie dont elles constituent les deux faces.
- Ce n'est pas une bonne idée d'avoir des journalistes en prison, en général et surtout avant les élections. L'Onuci regrette leur maintien en détention.
- La liberté d'expression nécessite aussi la responsa-

bilité des médias.

## **Processus de réconciliation nationale**

- La réconciliation est un long processus
- Tout le monde doit prendre sa part de responsabilité dans ce processus. C'est dans l'intérêt de tous.
- Les élections sont une partie de la réconciliation. Il est important que toute initiative pour la paix.

## **3 Sensibilisation :**

- **L'ONUCI et les candidats aux postes de député à l'Assemblée nationale du département de Daloa échangent pour promouvoir des élections apaisées.**

Comment amener les candidats aux élections des députés à l'Assemblée nationale en général, et particulièrement ceux du département de Daloa à œuvrer afin de rendre apaisé le scrutin prévu le 11 décembre prochain ? Pour répondre à cette question, le chef des bureaux de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour le Secteur Ouest, Ousmane Kane a convié, jeudi 1er décembre 2011, les postulants à une rencontre d'échanges avec la mission onusienne. Selon M. Kane, il s'agissait d'inviter ces candidats à s'approprier et à appliquer le Code de bonne conduite librement signé par les différents partis politiques dont

ils vont défendre les couleurs lors du scrutin. « Je pense que si ce code est respecté et appliqué, nous aurons dans un avenir proche, une paix définitive en Côte d'Ivoire », a-t-il estimé. A sa suite, les différentes sections ont présenté leur mandat et ont insisté sur l'appui qu'elles entendent apporter au gouvernement ivoirien pour aider à la réussite des élections à venir. Lors des échanges, les difficultés susceptibles de mettre à mal le scrutin ont été évoquées par les candidats. Il a été question des aspects sécuritaires et du respect des Droits de l'homme.



- **L'ONUCI et le CNP sensibilisent à une couverture professionnelle du scrutin des Députés à l'Assemblée Nationale**

Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et le Conseil national de la presse (CNP) ont réuni mardi 29 et mercredi 30 novembre 2011, dans la capitale politique Yamoussoukro, à 250 kilomètres d'Abidjan, les professionnels des médias pour réfléchir et échanger sur le rôle central de la presse pour des législatives réussies, à travers un séminaire de deux jours. D'entrée de jeu, le Président du CNP, Eugène Dié Kacou, a précisé le but du séminaire qui est avant tout,

de rappeler les fondamentaux du code de déontologie du journaliste et les modalités de la couverture médiatique des élections en Côte d'Ivoire ainsi que de l'importance de leur respect pour un environnement électoral apaisé. Dans cet esprit, M. Dié Kacou a exhorté les journalistes à mettre de côté la politique pour ne faire que leur travail. « Chers confrères, ne sabordons pas notre mission d'informer et de former les populations », a-t-il dit, soulignant que l'électeur attend des journalistes

surtout ceux de la presse écrite, beaucoup de professionnalisme pour garantir le jeu démocratique. Il a invité les journalistes à prendre leur part de responsabilité et accompagner le pays vers des élections législatives démocratiques, justes et transparentes. Ces notions des élections ont également été rappelées par le porte-parole de l'ONUCI, Hamadoun Touré. Sur ce point, il a indiqué que pour atteindre cet objectif, les journalistes devraient pouvoir tourner la page douloureuse de l'épisode post crise, les invitant à relever les défis qui « nous attendent ». « La tâche n'est pas encore terminée », a noté le porte-parole, estimant que la couverture médiatique et le professionnalisme devraient être à la hauteur des prochaines élections des députés à l'Assemblée nationale. Cet événement, selon M Touré, contribuera à renforcer ainsi les fondements de l'architecture institutionnelle et consolider l'Etat de droit. Il a réitéré la ferme détermination de l'ONUCI à demeurer activement aux côtés des Ivoiriens jusqu'à l'aboutissement du processus de sortie de crise, soulignant le soutien multiiforme de la Mission au plan logistique, dans le domaine matériel et sécuritaire. Revenant au rôle de la presse, le porte-parole a rappelé que les médias d'Etat faisaient partie intégrante des critères de certification du processus électoral dont est chargé le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders. « C'est pourquoi l'ONUCI attache une importance spéciale à la liberté de presse qui permet de mesurer l'ancre de la démocratie de la société », a conclu M Touré. Le Représentant du Ministre de la Communication, M Alexis Koffi Kouman, a, pour sa part, indiqué que la quête de la paix en Côte d'Ivoire commandait de la part des journalistes de prendre leur part de responsabilité. Le Préfet de Région des Lacs, André Epkonon, a, avant de déclarer ouverts les travaux du séminaire, exhorté les jeunes journalistes à apprendre davantage auprès de leurs ainés présents dans la salle, pour apporter leur contribution à la reconstruction du pays, à la réconciliation et à la cohésion sociale. La soixantaine de participants au séminaire ont échangé sur quatre thèmes principaux. Le premier sur les « Obligations légales et réglementaires de la presse pendant les élections législatives de décembre 2011 ». Puis les journalistes ont eu à discuter sur « La couverture médiatique responsable

et professionnelle des élections législatives par la presse écrite », ainsi que sur « Pluralisme et traitement équilibré de l'information en période électorale ». Quant au dernier thème, il avait trait à « La place des médias dans le processus de certification des élections des Députés à l'Assemblée Nationale de décembre 2011 ». Au sortir de tous ces travaux dont les panélistes sont des experts en la matière, les journalistes ont fait les recommandations suivantes ... pour jouer pleinement leur rôle au cours du scrutin à venir.

#### Résolutions :

A l'issue des échanges, les participants au séminaire s'engagent :

- au respect scrupuleux des textes régissant la profession (la loi portant régime juridique de la presse, le Code de déontologie du journaliste ivoirien...) et des dispositions spécifiques relatives à la période électorale (le Code électoral, l'ordonnance portant ajustements au Code électoral, la plate forme de collaboration entre la CEI et les professionnels des médias, les décisions du CNP...);
- à ne publier ni les tendances ni les résultats avant leur proclamation officielle par la CEI ;
- au respect scrupuleux des principes du pluralisme, de l'équilibre de l'information et de l'information équilibrée (presse privée) ;
- au respect de l'égal accès à ses colonnes des candidats et des formations politiques impliquées dans les législatives (presse de service public).

#### Recommandations :

Les journalistes recommandent :

- à la Cellule de certification des élections de l'ONUCI, de procéder à une large diffusion de ses critères d'évaluation des médias de service public ;
- à l'ONUCI, de procéder à des sessions de formation et de sensibilisation des professionnels des médias au processus de certification ;
- à l'Etat d'initier une réflexion sur la régulation de la presse en ligne.



## • Les femmes du Zanzan s'engagent au maintien d'un environnement électoral apaisé

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a échangé, le 30 novembre 2011, avec une centaine de femmes leaders d'associations féminines de Bondoukou, à 416 km au nord-est d'Abidjan. S'adressant à ces femmes au sein de la Fédération des Associations et Groupements Féminins dans le Zanzan (FAGEFEZ), Désiré Ndagijimana, du Bureau de l'Information publique, a indiqué que l'expérience des élections présidentielles 2010 devait amener chaque ivoirien à fournir beaucoup d'efforts afin que les législatives se passent sans violence. Tout en invitant les femmes à participer activement aux élections des Députés à l'Assemblée Nationale Yacynthe Brou de la Section Protection de l'enfance, a saisi cette occasion pour leur demander de bien surveiller leurs enfants pendant la période électorale pour éviter toute atteinte à leur droit et dignité. M. Brou leur a également demandé de dénoncer tout abus sexuel, violence ou viol à l'égard des femmes et des enfants, de même que les mariages précoces ou forcés, car ce sont des délits passibles de peines de prison. Pour la Reine-mère de Kotoganda, Nana Fiéni II, les femmes de Bondoukou ne voulaient pas participer à ces élections à cause des graves dérives de la présidentielle.

Toutefois, à l'issue des échanges, elle a indiqué qu'elle participera à la sensibilisation de la population pour assurer un environnement électoral apaisé à Bondoukou. Au terme des débats, Honorine Ouattara Kossonou Af-foua Honorine, présidente de la FAGEFEZ a plaidé pour que l'ONUCI aide les organisations féminines dans leur combat contre la pauvreté et pour le développement de la région du Zanzan.



## • La population de Kouibly résolument tournée vers la réconciliation, la cohésion sociale et la paix

Dans le cadre de ses activités d'information et de sensibilisation de la population de Côte d'Ivoire à la réconciliation, la cohésion sociale et à la culture de la paix en vue des élections des Députés à l'Assemblée Nationale apaisées, ONUCI-Tour organisé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à Man s'est arrêté le 30 novembre 2011 dans la Préfecture de Kouibly, localité située à une cinquantaine de kilomètres à l'Est de cette localité. Monsieur Akpa Aimé Roland, Secrétaire Général de préfecture au nom du Préfet du département de Kouibly a appelé tous ses fils et filles à pardonner et à apprendre à vivre ensemble malgré leurs différences. Il a aussi indiqué que cette activité ne laisse personne indifférent eu égard à l'escalade de violence à laquelle la population ivoirienne a été confrontée. Monsieur Pohoud Glibert, 1er Adjoint au Maire de

Kouibly a quant à lui exhorté les populations ivoirienne à travers le peuple de Kouibly à cultiver la paix, préalable à tout développement. « Le peuple ivoirien se doit de faire ressentir cette paix à travers son comportement quotidien afin de consolider la cohésion sociale. Il est donc impérieux que nous les ivoiriens, nous nous ressaisissions et nous réconciliions afin de rebâtir ensemble notre nation : la Côte d'Ivoire nouvelle ». Environ 50 leaders d'opinion, issus des partis politiques, des chefs de services, de communauté, la chefferie traditionnelle et religieuse, des associations de femmes, de groupements de jeunes, de planteurs et des autorités administratives et municipales ont été sensibilisés sur la nécessité d'aller à cette consultation électorale dans un climat apaisé par les différentes composantes de l'ONUCI de la région des Montagnes.



## • La culture de la paix au centre des échanges au quartier Heremankono à Odienné

Une journée de sensibilisation de proximité en faveur des populations du quartier Heremankono à Odienné à 867 km au nord-ouest d'Abidjan, a été initiée par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), mercredi 30 novembre 2011. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de la mission onusienne visant au renforcement de la cohésion sociale, à la promotion de la culture de la paix en vue de la création d'un environnement électoral apaisé en cette période électorale. Irène yabanda de la Division électorale, et Djetou Iku du police des Nations Unies, ont incité les populations à la retenue en cette période de campagne électorale. Ils ont exhortés les populations à promouvoir la culture de la non-violence en toute circonstance pour prévenir les affrontements et autres actes de vandalisme. Pour Danielle Zan de la Division de l'information publique de l'ONUCI à Odienné, tout acte pouvant mettre à mal le processus de réconciliation et de reconstruction national, est à proscrire. En outre, elle a demandé que le droit de vote des femmes soit respecté. Dans son intervention, Allou Etienne de la Division des Droits de l'homme a mis l'accent sur la liberté d'expression, de mouvement, de réunion, d'association et d'opinion afin que chaque citoyen puisse s'exprimer librement lors des élections à venir. «Nul n'a le droit d'inquiéter son prochain pour ses opinions, chacun a le

droit d'exprimer son choix de façon égale et sans discrimination aucune ». Le chef de quartier de Heremankono, Diarrassouba Mory a conclu « avec l'appui et les conseils de l'ONUCI, ces élections législatives seront à Heremankono les élections de la paix et de l'entente ». La séance a pris fin par un partage symbolique de boisson avec les chefs des différentes communautés représentées dans son quartier et avec quelques membres de la délégation Onusienne, pour matérialiser la paix et sceller l'amitié et l'entente à Heremankono.



## • L'Onuci sensibilise les forces républicaines de Côte d'Ivoire d'Adonkoi sur les Droits de l'homme

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé le 29 novembre, à la demande des habitants d'Adonkoi à 35 km au nord d'Abidjan, une rencontre avec les Forces républicaines de Côte-d'Ivoire récemment déployées dans le village. Selon le chef du village Yapi Gbesso Isaac, l'ONUCI a toujours été présente aux côtés des habitants d'Adonkoi, pour prouver le financement de la construction d'un bâtiment de trois(3) classes et quatre(4) latrines à l'Ecole primaire publique du village, sous la forme de projet à impact rapide (QIPS). Présentant la raison de cette

rencontre, le chef du village a informé l'assistance du caractère de village de transit dont Adonkoi a été l'objet au cours de la crise postélectorale, sans qu'il n'y ait de troubles ni avec les déplacés passagers, ni entre les populations autochtones Attiés, allochtones et allophones.

Mais, depuis un certain temps, les habitants assistent à des actes de vandalisme, de violences, de vols ciblés et de prises d'otages avec promesses de récidive, de la part d'individus en tenues militaires. Suite à leurs plaintes et demandes à l'ONUCI, à la sous-préfecture d'Anyama et au ministère délégué à la défense, des éléments FRCI



ont été déployés dans ledit village. Aujourd’hui, les villageois sollicitent l’ONUCI pour savoir comment se comporter avec les éléments FRCI, quelle est la conduite à tenir ? Dirigeant la délégation de l’ONUCI, Leonidas Ngayabihema de la division des Droits de l’Homme, tout en remerciant le village pour la confiance faite à la mission onusienne, a rappelé le rôle de l’ONUCI en la matière : « L’ONUCI n’est pas une force locale, mais partage son expérience avec les Forces locales en les sensibilisant au respect de la dignité humaine ». Et, s’adressant longuement aux FRCI d’Adonkoi sur les fondements et les valeurs des droits de l’Homme, il a expliqué, citant l’Article 3 de la déclaration universelle des Droits de l’Homme: « Tout individu a le droit à la vie, à la liberté et la sûreté de sa personne, et cela passe nécessairement par une cohabitation pacifique entre les soldats et les habitants ». Quant à Jean-Claude Tamo représentant le bureau de l’Information publique de l’ONUCI, il a insisté sur la confiance réciproque qui doit être, « Cette période post-crise est une période de normalisation de la vie sociale en Côte-d’Ivoire, par conséquent tous ses habi-

tants doivent se donner la main en échanges de contributions pour que cet environnement soit apaisé. Et cela ne peut se réaliser qu’au respect de la liberté d’expression, la liberté d’opinion et de mouvement ». Le colonel Sylvestre Manirakiza de la police onusienne (UNPOL) a sensibilisé les FRCI sur la nécessité d’aimer cette population et savoir se faire accepter, « pour établir des bases solides d’harmonie et d’entente entre eux et les populations, surtout les jeunes ». Diomandé Inza, chef des éléments FRCI d’Adonkoi a promis une parfaite symbiose avec les habitants pour leur sécurité. Les habitants ont manifesté leur satisfaction par les interventions du chef Yapi Gbesso Isaac, de M. Trah Bi, Directeur de l’école primaire du village, de Mme Honorine Yapi, Présidente des femmes d’Adonkoi, Messieurs Ouédraogo Fousseyni et Ouatarra Salif, respectivement représentants des communautés burkinabé et malinké. Une visite guidée de l’EPP (Ecole Primaire Publique) qui a bénéficié d’un financement de l’ONUCI a mis un terme à la mission onusienne à Adonkoi

### • L’ONUCI forme les Forces de Sécurité d’Oumé sur les Droits de l’Homme et Election pour un scrutin apaisé



**L**’Opération des Nations unies en Côte d’Ivoire (ONUCI), a initié à travers le Bureau Régional des Droits de l’Homme basé à Yamoussoukro, un atelier de formation sur les Droits de l’Homme et Elections, destiné aux forces de maintien de l’ordre du département de Oumé. Après la ville de Gagnoa, le 24 novembre dernier, la salle de réunion de la préfecture d’Oumé a accueilli mardi 29 novembre 2011, la seconde activité du genre, qui vise selon le formateur du jour Guy-Claude Aka, à mettre quelques notions et outils des Droits de l’Homme, à la disposition de ce corps de métier en charge de faire respecter la loi et l’ordre en Côte d’Ivoire

et particulièrement dans la région du Fromager, à l’occasion des élections des Députés à l’Assemblée Nationale. Présidé par M. DOGBO Labé François, le Secrétaire Général de Préfecture qui représentait pour la circonsistance, le Préfet du département empêché, cet atelier a regroupé vingt et cinq (25) officiers et autres agents de la police, de la gendarmerie, FRCI et des eaux et forêts de la localité d’Oumé. Le mandat de La Division des Droits de l’Homme, l’introduction au Droits de l’Homme et la présentation des articles de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme, les mécanismes de protection et de promotion des Droits de l’Homme, Droits

de l'Homme et élections et les débats, sont les grandes articulations qui ont permis aux participants du jour de s'imprégner des réalités de cette thématique et sur leur mission en tant que premiers protecteurs et défenseurs de ces droits. Les notions de liberté (opinion, réunion, association ...), les recommandations pratiques (neutralité d'opinion et d'appartenance politique), les rappels sur les moyens conventionnels de maintien de l'ordre en dehors de l'usage des armes à feu et les conseils relatifs sur le refus d'obéir aux ordres manifestement illégaux de leurs supérieurs hiérarchiques, sont les éléments fondamentaux qui leurs ont permis mieux cerner le contenu

du programme. Ils devraient être mieux outillés pour le scrutin à venir mais au-delà, pour une « réconciliation » avec les populations. Le séminaire s'est achevé après l'étude d'un cas pratique, la remise de diplômes de participation et le mot de la fin prononcé par le Commissaire de la police, BIDIO Koffi Eugène a demandé à tous les participants de mettre en pratique les enseignements avant de demander que ce type de formation puisse se pérenniser pour le bonheur des forces de maintien de l'ordre en Côte d'Ivoire.

## 4 *Messages de paix...*

### **Oula Kpahé Bernard, Chef du village de Guehiebly (ONUCI TOUR)**

« Le passage d'ONUCI Tour à Guehiebly a été très utile car les informations que vous nous avez communiquées sont très importantes pour les populations. Nous prenons l'engagement d'éloigner nos enfants de toutes les activités liées aux futures élections des députés. Malgré les souffrances que nous avons vécues, nous sommes disposés à aller à la paix »

### **Monsieur Akpa Aimé Roland, Secrétaire Général de préfecture**

« Nous devons donc inscrire toutes nos actions dans la réconciliation afin d'être des acteurs de développement, des vecteurs de cohésion sociale, du pardon et de la paix »

### **Le chef du village de Tobly-Bangolo, Raymond Bahou (ONUCI TOUR à Tobly- Bangolo)**

« La guerre est finie quelque soit nos origines, donnons nous la main pour le développement de ce village. Nous sommes un, que la cohésion sociale soit plus que renforcée ici ».

### **Monsieur DOGBO Labé François, Secrétaire Général de Préfecture de Oumé, telier de sensibilisation sur les Droits de l'homme**

« FRCI, Gendarmes et Policiers, je vous engage à mieux vous armer pour contribuer efficacement à la vision du gouvernement, de construire une armée, une gendarmerie et une police véritablement république ».

### **Monsieur Alexis Koffi Kouman, (Représentant le Ministre de la Communication, séminaire ONUCI-CNP et les patrons de presse)**

« La Côte d'Ivoire est en chantier, il y a des choses qui se réalisent et qui sont visibles, mais il y a d'autres choses qui doivent être changées et qui ne sont pas visibles, c'est le cas de la presse qui servait de ciment à toutes ces réalisations ».

### **Cécile Senghor, bureau de l'Information publique de l'ONUCI à Yamoussoukro (Journée de sensibilisation à Toumodi)**

« Une élection ce n'est juste qu'un aspect de la démocratie. Il ne faut donc pas brûler la Côte d'Ivoire pour une consultation électorale. Une élection est comme un jeu et il faut pouvoir aller au-delà des résultats et reconnaître sans rancœur le gagnant» a-t-elle souligné.

### **Célébration de la résolution 1325 Messages d'enfants**

«La guerre crée plus de méchant qu'elle n'en supprime»

« L'école est un droit pour nous tous, notre présence dans le rue est une menace pour le Bien être de la Nation »

### **Madame Koné Solange, Présidente de l'ASAPSU**

« Construisons la paix tous les Jours dans notre vie »

## 5 Situation pré-électorale:

La préparation des élections des Députés pour l'Assemblée Nationale requiert un suivi préélectoral après la période postélectorale, suite à l'élection présidentielle. La sensibilisation est en cours à travers la Côte d'Ivoire et toutes les couches de la population y contribuent. Mieux comprendre ces élections après un zoom dans ONUCI HEBDO numéro 40 sur : que sont les élections législatives ou élection des Députés à l'Assemblée nationale? Comment sont désignés les Députés ? Dans ce numéro, mieux comprendre leur rôle, le rôle d'un groupe, parlementaire ? Les médias sont également sensibilisés pour leur contribution.

### 1- A quoi sert un député ?

Le député est un représentant de la Nation. Il tire son droit de représenter la Nation de la Constitution et de son élection au suffrage universel direct. Le député est élu pour siéger pendant une législature à l'Assemblée nationale. La durée de la législature est de 5 années. Pendant ces cinq années, les députés, individuellement et collectivement, participent à l'exercice du pouvoir législatif dévolu à l'Assemblée nationale. Ce pouvoir consiste traditionnellement à voter la loi et à consentir à l'impôt à l'occasion de l'examen du budget de l'Etat par l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, il est détaillé par la constitution comme suit :

- Le vote exclusif de la loi dans les matières qui sont réservées à la loi par la Constitution, par opposition au domaine réglementaire qui incombe au Gouvernement ;
- Le partage de l'initiative des lois avec le Gouvernement ;
- Le consentement à l'impôt qui s'exerce à l'occasion du vote des différentes lois de finances ;
- L'autorisation de toute déclaration de guerre par le Gouvernement ;
- L'autorisation de la ratification des traités internationaux par le Gouvernement ;
- L'autorisation de toute prorogation de l'état de siège décrété par le Gouvernement, au-delà de 15 jours.
- L'habilitation du Président de la République à prendre des ordonnances dans les domaines réservées à la loi.
- La ratification des ordonnances à l'expiration de la loi d'habilitation autorisant le Président à recourir aux ordonnances pour la mise en œuvre de son programme ;
- L'initiative du Contrôle de la Constitutionnalité des lois par voie d'action devant le Conseil constitutionnel avant la promulgation des lois ;
- Le pouvoir de révision de la Constitution dans ses dispositions autres que celles ayant pour objet l'élection du Président de la République, l'exercice du mandat présidentiel, la vacance de la Présidence de la République et la procédure de révision de la Constitution pour lesquelles le projet ou la proposition est obligatoirement soumises au référendum.
- Le règlement des comptes de l'Etat qui permet à l'Assemblée de contrôler l'exécution du budget à la fin de l'année budgétaire.

Ils seront 255 députés à faire ce travail pendant la législature 2011/2016.

### 2- Qui est-ce que le député représente, une fois qu'il est élu : sa circonscription, son parti politique ou la Nation ?

A l'issue des élections, chaque député, bien que élu dans une circonscription électorale spécifique, reçoit un mandat national, c'est-à-dire qu'il représente toute la Nation.

Dans cette représentation, la constitution prévoit que le mandat du député n'est pas impératif, c'est-à-dire qu'il est libre de prendre part aux débats parlementaires et de voter librement comme il l'entend, au nom de l'intérêt de la Nation toute entière qui ne peut lui retirer sa confiance qu'à l'occasion des prochaines élections législatives.

De même, il reste libre vis-à-vis du parti qui a parrainé sa candidature, c'est-à-dire qu'en Côte d'Ivoire, un député ne peut perdre son siège à l'Assemblée nationale parce qu'il a changé de parti politique en pleine législature ou il ne vote pas les lois ou ne prend pas position dans le débats parlementaire selon la discipline du parti qui l'a parrainé.

### 3- Qu'est qu'un groupe parlementaire ?

La loi organise la solidarité des députés issus d'un même parti ou partageant les mêmes idéaux en leur permettant de créer des Groupes au sein de l'Assemblée nationale selon leur obédience politique.

Ces groupes sont dits Groupes parlementaires.

Le nombre minimum de députés qu'il faut pour pouvoir former un Groupe parlementaire est fixé par la loi. (FIN).

### Sur la question des médias

L'ONUCI réaffirme son attachement à la liberté de la presse et à la retenue

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) observe depuis quelques jours des développements peu rassurants sur le front médiatique avec des interpellations de journalistes suite à leurs écrits. Au vu de cette situation, l'ONUCI tient à réaffirmer son attachement sans équivoque à la liberté de la presse et à souligner le sens des responsabilités qui doit guider les professionnels de l'information et de la communication, conformément à leur éthique et à leur déontologie. L'ONUCI lance un appel aux autorités ivoiriennes, aux organes de régulation et aux professionnels des médias pour qu'ils fassent preuve de sagesse dans cette période sensible de l'histoire de leur pays. Ils doivent d'autant plus faire montre de retenue et de pondération dans leurs actes comme dans leurs écrits que la période post-crise et la campagne électorale qui s'annonce pour les législatives peuvent être des moments de pression où les tensions s'exacerbent. L'ONUCI invite toutes les parties concernées à prendre de la hauteur avec à l'esprit les intérêts supérieurs du peuple ivoirien en ayant conscience de la nécessité de consolider la cohésion sociale et la réconciliation nationale, gages d'une paix durable.

## 6

## *Portrait : Ousmane Kane, Chef du bureau pour le secteur Ouest de l'ONUCI*

*« La diversité ethnique et culturelle est une richesse pour la Côte d'Ivoire. Elle doit surtout contribuer à ressouder la cohésion sociale »*



**A**Daloa où il est poste depuis octobre 2010, peu de jours avant la crise postélectorale, Ousmane Kane, actuel chef de bureau pour le secteur ouest de l'ONUCI ne passe pas inaperçu. L'américain ou le basketteur comme on l'appelle dans les coulisses retient inévitablement l'attention du fait de sa taille qui rappelle celle des vedettes du basket-ball. Un sport qu'il a pratiqué et dans lequel, il même failli faire carrière. Le destin en a décidé autrement et a fait de lui un expert en droit. Parti de son Sénégal natal en 1989 pour les Etats Unies dans le cadre de ses études, M. Ousmane Kane espérait parallèlement à ses études faire carrière dans le basket-ball. Il se blesse au cours d'une séance d'entraînement durant les années universitaires. Son rêve de faire carrière dans le basket se brise et il se concentre désormais sur ses études de droit qui vont d'ailleurs lui réussir. Ainsi après son Doctorat en droit obtenu à l'université de California, (NC School of Law) San Francisco en 1998, Ousmane Kane intègre la même année la grande famille des Nations Unies. Il

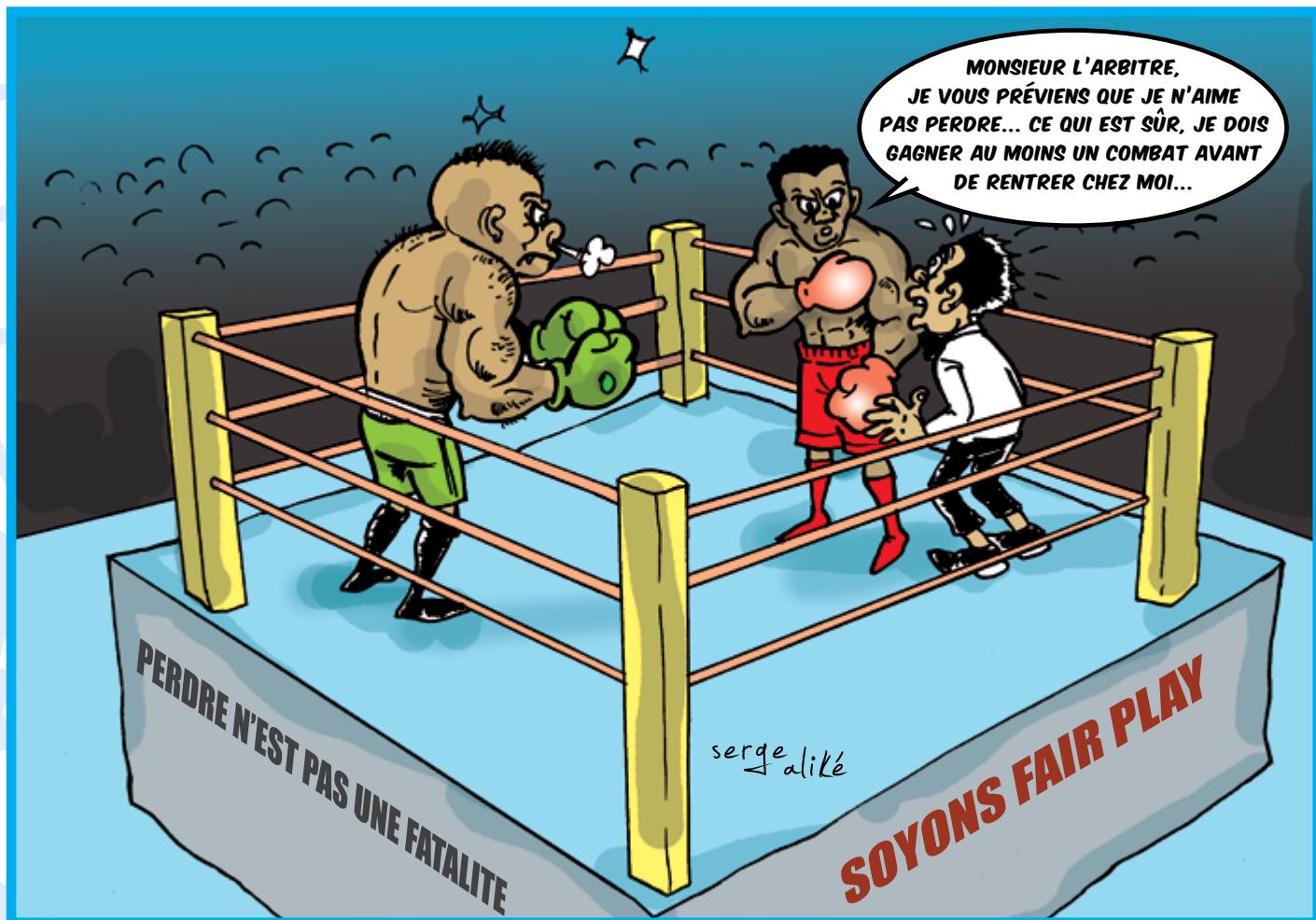
exerce d'abord au siège à New York comme secrétaire du comité paritaire de recours au Secrétariat de l'ONU. En 2000, il se voit confier de nouvelles responsabilités. Il est successivement conseiller juridique au Timor Oriental puis en République Démocratique du Congo en 2000 à 2001. En 2002, il intègre la Base Logistique du Département des Opérations de Maintien de la Paix à Brindisi en qualité de chef du service juridique. En 2007, il s'envole pour le Népal où il assure la fonction de conseiller juridique principal de la mission des Nations Unies dans ce pays. Trois années plus tard, il repart au siège des Nations Unies en tant que chef du service de Contrôle Hiérarchique au Département de la Gestion. En Novembre 2010, il est accueilli par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en qualité de chef de bureau pour le secteur ouest. Autrement dit, il est le représentant du chef de l'ONUCI pour ce secteur. Zone fortement sinistrée du fait de la crise postélectorale, Ousmane Kane se dit conscient des défis à relever dans le cadre du mandat de la mission qui consiste à appuyer le peuple ivoirien dans sa marche vers une paix définitive. " Mon souci est d'assurer une bonne coordination avec toutes les composantes de la mission pour qu'on puisse mener à bien le mandat qui nous a été confié" a t'il soutenu. A l'approche des élections des députés à l'Assemblée Nationale, il reste optimiste " la Côte a enregistré des acquis démocratiques. Ces élections vont bien permettre de mettre en évidence cette avancée démocratique." S'agissant de la pluralité ethnique en Côte d'Ivoire, M. Kane pense que c'est une richesse pour la Côte d'Ivoire. " La diversité ethnique et culturelle est une richesse pour la Côte d'Ivoire. Elle doit surtout contribuer à ressouder la cohésion sociale."

### RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

### **LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE**

Ensemble disons **NON!**  
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

## 7 L'image de la semaine



Visitez notre site web :

[www.onuci.org](http://www.onuci.org)

### FRÉQUENCES ONUCI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1 •  
BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6  
DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1 FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3  
MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 •  
YAMOUSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

## 8 Sur ONUCI FM ...

ONUCI FM, la radio de la paix, dont l'objectif premier est d'informer les Ivoiriens dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, vous offre des tranches d'information tous les jours une édition complète du journal à 7h, 8h, 12h et 18h et des brèves tous les heures à partir de 9h. La Radio de la Paix vous propose aussi des reportages et des magazines sur la société, la santé, la culture et le sport.

Cette semaine, nous vous invitons à suivre nos reportages suivants :

- **Le lundi 05 décembre**, à l' occasion de la journée internationale des volontaires, à 7h40, un reportage d'ONUCI FM vous invite à découvrir le quotidien d'un volontaire de Centre Afrique qui travaille pour les Nations Unies à Daloa. En raison des élections des Députés à l'Assemblée Nationale à venir, ONUCI FM vous propose tous les jours à 08h50 un magazine dénommé Chronique citoyen qui portera cette semaine sur le code de bonne conduite. A 9h40, GARBADROME, votre sketch radiophonique vous explique comment voter.

- **Le mardi 06 décembre**, à 7h40, la fréquence de la paix vous invite à découvrir le quotidien d'un ivoirien volontaire en ligne des Nations Unies et de la Croix Rouge. A 10h30, ONUCI FM CULTURE échange avec Kady Bomou, femme de théâtre et initiatrice du festival Marcellin Yacé.

- **Le mercredi 07 décembre**, ONUCI FM ACTION s'intéresse aux activités du National Democratic Institute (NDI). Et à 9h10, Dites Moi Docteur, un magazine de santé se consacre à l'angine chez l'enfant.

- **Le jeudi 08 décembre**, ONUCI FM revient sur la journée internationale pour les personnes handicapées du 3 décembre. A 7h40, la fréquence de la paix vous propose

de faire une incursion dans le quotidien d'un handicapé visuel. A 11h10, découvrez l'association Oulia Bon Berger de Côte d'Ivoire, OBBCI, qui fait la promotion des handicapés dits capables.

Et enfin, **le vendredi 09 décembre**, dans le cadre de la célébration de la journée internationale contre la corruption, à 7h40, Transparency Justice se prononce sur l'ampleur de ce malaise en Côte d'Ivoire à travers un reportage. A 9h40, ONUCI FM donne la parole aux habitants des régions qui réagissent également sur la corruption et ses conséquences dans leur quotidien.



Visitez notre site web : [www.onuci.org](http://www.onuci.org) —— Adresse twitter ONUCI : @ONUCINFO

Directeur de publication :

Redacteur en chef :

Redaction graphique :

Illustrations :

Crédit photos :

Hamadoun Touré

Eliane Hervo-Akendengué

Jean Brice N'Doli

Serge Aliké Assain

Basile Zoma, Macline Hien et PIO Bureaux terrains

**ONUCI**hebdo  
Volume 1 • ONUCIhebdo